

ÉLEVAGE CUNICOLE : LE BESOIN D'UNE RÈGLEMENTATION



UNE NOUVELLE
ÈRE SANS CAGE

Il est temps d'évoluer



LA RÉALITÉ DE L'ÉLEVAGE DE LAPINS EN EUROPE

Les consommateurs de viande de lapin s'imaginent souvent un animal qui a passé sa vie en plein air dans des élevages traditionnels. Malheureusement, la réalité est souvent bien différente. L'écrasante majorité des lapins européens sont confinés dans des cages industrielles toute leur vie.

Une récente enquête de CIWF montre cette réalité : des densités inacceptables, des rangées de cages non enrichies, d'une taille ne leur permettant même pas de se relever sur leurs pattes arrière, où les maladies sont courantes.

L'élevage cunicole nécessite une réglementation spécifique qui établisse des règles minimales pour la protection des lapins.

LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉGLEMENTATION

Les lapins sont la deuxième espèce la plus élevée dans l'Union européenne. Chaque année, ils sont plus de 330 millions à y être élevés pour leur viande, dont plus de 99% sont en cage. La France est l'un des plus gros producteurs de lapins en Europe, avec plus de 32 millions de lapins abattus chaque année.

En 2005, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a mis en lumière de nombreux problèmes liés au bien-être des lapins en élevage. Plus de 10 ans plus tard les mêmes problèmes perdurent, sans qu'aucune mesure n'ait été prise pour y remédier.



L'enquête de CIWF démontre clairement que les pratiques en élevage cunicole en Europe sont contraires aux recommandations de l'EFSA. Dans la plupart des cas, elles enfreignent également l'article 3 de la Directive 98/58 sur la protection des animaux dans les élevages qui dispose que :

« Les États membres prennent les dispositions pour que les propriétaires ou détenteurs prennent toutes les mesures appropriées en vue de garantir le bien-être de leurs animaux et afin d'assurer que lesdits animaux ne subissent aucune douleur, souffrance ou dommage inutile ».

Les lapins sont les animaux les plus élevés en cage en Europe.



Une législation spécifique est nécessaire pour résoudre les graves problèmes de bien-être en élevage cunicole.

99% des lapins européens sont confinés dans des cages minuscules constituées de grillage nu, provoquant blessures et stress, les empêchant d'exprimer leurs comportements naturels (sauter, se mouvoir librement, creuser, se cacher). La hauteur des cages utilisées est insuffisante pour que les lapins puissent seulement se relever sur leurs pattes arrière.

L'usage des antibiotiques est mal réglementé dans les élevages cunicoles. L'enquête de CIWF révèle qu'ils dépendent fortement des antibiotiques pour prévenir la propagation des maladies rendues propices par la promiscuité des cages. D'autres ne tentent même pas de traiter les lapins malades ou blessés – et de nombreux animaux sont victimes d'infections fongiques et oculaires ainsi que de troubles respiratoires.

SOLUTIONS

Des développements significatifs d'alternatives ont été obtenus en élevage cunicole ces dernières années. Certains producteurs adoptent le système d'élevage en « parcs », qui permet une meilleure prise en compte du bien-être animal. Ce système a été développé en Belgique où les cages sont désormais interdites, mais également en France ou encore en Allemagne. Bien qu'aucun système de logement existant à ce jour ne satisfasse tous les besoins comportementaux des lapins, le système en parcs garantit un meilleur bien-être que les cages nues ou enrichies pour l'engraissement des lapins.

Le système en parcs offre :

- significativement plus d'espace et de hauteur pour permettre aux lapins de se mouvoir et de satisfaire d'autres comportements naturels,
- des enrichissements, comme des tubes permettant de se cacher,
- de larges plateformes qui fournissent différents niveaux et échappatoires,
- des blocs de bois permettant de ronger,
- un sol entièrement en plastique améliorant le confort,
- un logement en groupe permettant les interactions sociales.

IL EST TEMPS DE PASSER À UNE ÈRE SANS CAGE

Les cages confinent, limitent et empêchent les comportements les plus basiques des lapins. Il est inacceptable que l'UE continue de permettre d'élever des lapins en cage alors qu'elle a interdit les cages conventionnelles pour les poules. L'élevage de lapins en cage est cruel et doit être progressivement éliminé.

Certains Etats membres ont déjà fait des progrès dans ce domaine. La Belgique interdit désormais les cages pour les lapins à l'engraissement, depuis un arrêté d'août 2014, prenant effet en 2016 (pour les lapines reproductrices d'ici à 2021). L'Autriche, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas ont tous une législation protégeant le bien-être des lapins.

La France est le troisième producteur de lapins en Europe, derrière l'Italie et l'Espagne. Il est de sa responsabilité d'agir pour mettre en place les mesures nécessaires pour que les lapins soient élevés hors cage et dans des conditions qui respectent leurs besoins comportementaux.

Une réglementation spécifique à l'espèce devrait couvrir les points suivants :

- Densité minimale
- Qualité du sol
- Enrichissement du milieu
- Interdiction des antibiotiques en routine
- Elevage en groupe pour les lapines reproductrices



© istock